

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 4 (1896)  
**Heft:** 4

**Rubrik:** Petite chronique et bibliographie

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

Le comité du **monument Davel** a sanctionné la convention passée par son bureau, sous réserve de ratification, avec **M. Reymond**, artiste sculpteur à Paris, pour l'exécution du monument de la Cité.

M. Reymond s'engage à livrer le monument parachevé pour le 1<sup>er</sup> septembre 1898. Cette année-là sera l'anniversaire centenaire de la proclamation de l'indépendance du canton de Vaud.

Deux membres du comité ont demandé qu'il fût encore fait une démarche auprès de l'artiste pour le consulter sur la possibilité d'ériger la statue, soit sur la terrasse haute du Château, soit sur la place inférieure mais en l'éloignant du mur du château et en supprimant le bas-relief et la figure allégorique incrustée dans la façade de l'édifice. Cette opinion n'a pas prévalu.

— La **Société d'histoire de la Suisse romande** s'est réunie mardi, 10 mars, au Musée industriel de Lausanne, sous la présidence de M. B. van Muyden. Une douzaine de membres étaient présents. Il s'agissait spécialement d'une séance d'affaires. L'association *Pro Aventico* a acquis d'un particulier, au moyen d'une souscription, pour le prix de 2100 francs, le terrain qui correspond à la partie centrale du théâtre d'*Aventicum*; de son côté, la commune d'Avenches lui a fait don du terrain situé à droite et à gauche du précédent et correspondant aux pourtours du même théâtre. Mais, pour devenir propriétaire, l'association *Pro Aventico* devrait modifier du tout au tout son organisation; elle a donc offert à la Société d'histoire de la Suisse romande de devenir la propriétaire du terrain acquis, soit du théâtre d'*Aventicum*; *Pro Aventico* en conservera l'usage et prend à sa charge tous frais de fouilles et d'entretien.

Après d'intéressantes explications données par MM. Eug. Secretan, Golliez, G. Favéy, de Blonay, B. van Muyden, l'assemblée a décidé d'accepter l'offre de l'association *Pro Aventico*. Elle a ensuite apporté aux règlements de la Société de légères modifications tendant à rendre possible son inscription au registre du commerce. Après quoi la séance a été levée.

— Nous extrayons du rapport de la **Société pour la restauration du temple de Lutry** les renseignements suivants :

« L'aspect intérieur de notre vieille église a bien changé depuis un an ! Suivant l'avis de MM. Rahn, Burnat et Châtelain, nous avons étendu sur les murs du chœur et de la nef l'artistique décoration des voûtes. M. Ch. Schmidt, de Zurich, a déployé dans cette composition le même talent qu'il avait mis à restaurer les vieilles fresques. L'harmonie est maintenant si parfaite que toute la peinture semble être l'œuvre d'une seule main.

» Les Réformés du xvi<sup>e</sup> siècle ont voulu rajeunir cet édifice gothique en le parant des gracieux décors de la Renaissance italienne. Nous avons suivi leur idée et complété l'œuvre de 1577, d'une façon que nos devanciers ne désavoueraient point, en faisant peindre — en caractères Renaissance, avec ornements — quelques paroles bibliques destinées à rappeler la sainteté du lieu, tout en comblant des espaces vides.

» En réparant la voûte de la chapelle de la Trinité, nous avons eu le bonheur d'y découvrir, sous un épais crépissage, de curieuses peintures du xive siècle (quatre anges munis de trompettes) que nous avons eu soin de restaurer, ainsi qu'une Madone peinte dans la chapelle de la Vierge et toute la décoration primitive de la cloison à colonnettes qui sépare les deux chapelles.

» Les autres voûtes latérales ne présentent plus aucune trace de peinture, nous y avons fait un décor emprunté à une chapelle de la même époque située à Cully. Nous avons refait une porte ajourée en fer au tabernacle de la chapelle saint Antoine, et des porte-lampes en fer forgé ont été fixés aux colonnes de l'église.

» La chaire a été dégagée de tout un entourage malencontreux : l'escalier lourd et disparate a été provisoirement déplacé et doit être refait, les inscriptions datées de 1577 ont été rafraîchies ; le pupitre en sapin a pu être enlevé, grâce à la générosité de M. Lavanchy-Clarke qui nous a donné, de la part de son fils Marmaduke, un magnifique lutrin gothique en chêne sculpté.

» Le chœur de l'église méritait surtout notre attention et nos soins : Nous avons fait disparaître la porte moderne, l'horrible baraque en briques rougeâtres et le portail de bois qui en gâtaient tant l'aspect extérieur. Nous avons rouvert l'ancienne porte, murée en 1540, donnant dans la

chapelle saint Claude qui lui sert d'abri. L'ogive, les chapiteaux et le tabernacle ont été ainsi remis au jour. »

— A l'exemple de l'**Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux**, la *Revue historique vaudoise* s'est décidée à faire l'essai d'une tribune publique pour l'éclaircissement de points d'histoire pouvant être utiles à ses lecteurs.

Notre canton compte un grand nombre d'érudits et de collectionneurs modestes, qui possèdent des trésors malheureusement ignorés. Il arrive souvent qu'après avoir publié un travail l'auteur en reçoive des notes nouvelles qui lui auraient été d'une grande utilité s'il en avait eu connaissance plus tôt. Combien d'heures chacun de nous n'a-t-il en outre pas perdues à la recherche de documents introuvables sur lesquels un collègue obligeant aurait pu nous renseigner ? C'est donc principalement pour éviter des pertes de temps à ceux qui travaillent que nous offrons gratuitement une page par livraison de la *Revue historique vaudoise* à l'usage exclusif de nos abonnés. Nous espérons que cette innovation sera bien accueillie, et qu'on y verra la preuve du soin que nous mettons à être agréables à nos lecteurs.

— Pendant que le **maréchal de Bassompierre** était ambassadeur en Suisse, il eut l'occasion de faire plusieurs propositions aux Diètes helvétiques, qui les renvoyaient presque toujours à un autre temps, ou les acceptaient **ad referendum**, selon l'expression diplomatique.

Ce **referendum** contrariait tellement le maréchal que, dans sa mauvaise humeur, il se promenait dans son appartement en jurant et en frappant du pied. De retour à Paris, quelques personnes ayant interrogé son valet de chambre sur le caractère des chefs de la Suisse, il leur répondit de bonne foi : Ils sont en général bons enfants ; j'ai connu des bourgmestres, des avoyers, des landammanns, des bannerelets, tous fort traitables et très honnêtes ; il n'y a que ce diable de Referendum qui ne peut s'accorder avec mon maître : je ne l'ai jamais vu, celui-là ; mais il faut qu'il soit bien fier, car monsieur le maréchal ne saurait le souffrir, et s'en est plaint amèrement plus d'une fois.

